

Pré-inscription restauration scolaire

Ouverture de la campagne de pré-inscription pour l'adhésion à la restauration scolaire 2024-2025.

Les modalités d'inscription

Les inscriptions se tiendront du 1er juillet ou 23 août 2024, soit :

- par mail (restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr)
- sur place au guichet ou boîte aux lettres (rue Etienne PORTECOP)

Tout dossier incomplet ou illisible ne sera pas traité.

La marche à suivre:

- 1. télécharger le kit d'inscription sur le site de la ville (voir plus bas)
- 2. Fournir les pièces justificatives demandées, le récépissé du règlement intérieur et l'attestation de décharge de responsabilité signés
- 3. Dossier complet à déposer au guichet (rue Etienne PORTECOP) ou par mail*

Les Tarifs :

Établissement	Revenu des parents	Prix mensuel de la carte

Primaire	<800 euros Entre 800 et 1500 euros >1500 euros	24 euros 30 euros 40 euros
----------	---	----------------------------------

Cliquer ici pour consulter la [Délibération du 29.03.2007 portant modification du prix des repas à la cantine scolaire – CDE](#)

INFORMATIONS RESTAURATION SCOLAIRE 2024 - 2025



Chers parents,

Afin de finaliser le bilan financier de l'année 2023-2024 de la restauration scolaire, nous vous prions de bien vouloir procéder à la régularisation de la cantine **avant le vendredi 5 juillet 2024.**

En cas d'absence de paiement de votre part, votre enfant ne sera pas réinscrit pour la rentrée 2024-2025.

Si vous êtes à jour de vos paiements, ne pas tenir compte de cette note.

Service Restauration Scolaire:

Rue Etienne PORTECOP, 97170 Petit-Bourg

Tél. 0590 25 87 39

restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr

horaires : lundi au vendredi - 7h30 à 12h30



Scannez pour accéder
au portail famille

* A qui s'adresser ?

Restauration scolaire



0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



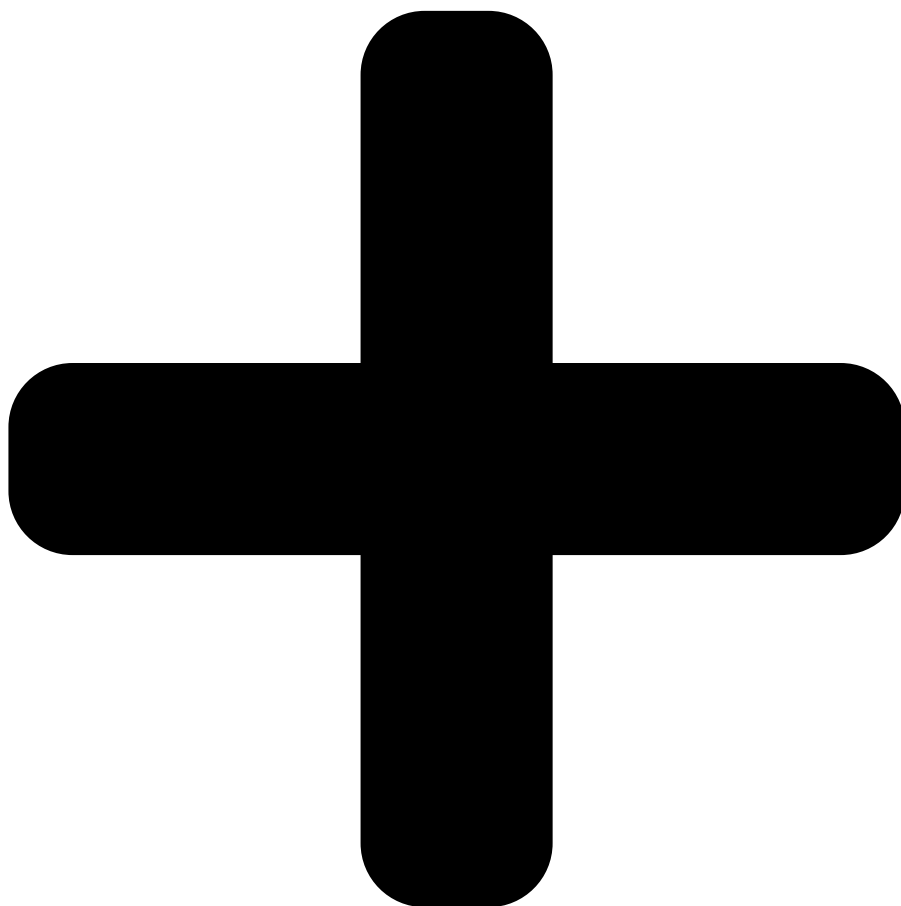
Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg



restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr

horaires : lundi au vendredi – 7h30 à 12h30





KIT D'INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE





Semaine du goût 2023 – Opération « Ti Dèj a Tibou »





Relais de la Flamme à Petit-Bourg

Le samedi 15 juin, la Ville de Petit-Bourg, Terre de jeux 2024 et Terre d'Éscrime accueillera la flamme olympique, en présence de Laura FLESSEL, Ancienne Ministre des Sports, Quintuple Championne Olympique, Championne du Monde, d'Europe et de France d'Éscrime .

Vivons ensemble ce moment historique

Les relayeurs prendront le départ du point de vue de Morne-Bourg pour arriver au Palais des sports L. FLESSEL de la Pointe-à-Bacchus. Les lieux et passages clés de notre Ville sont désormais prêts à accueillir cet évènement qui marquera l'histoire.

Afin de garantir la sécurité des relayeurs et de la population, des modalités de stationnement et de circulation seront mises en place dès le matin et dès 11h00, l'accès au Centre-Ville sera limité.

Circulation et stationnement :

À l'occasion du passage de la " Flamme Olympique " prévu le samedi 15 juin 2024, **la circulation et le stationnement seront réglementés de 13h00 à 19h00.**

Le stationnement sera interdit dans les rues suivantes :

- Rue Victor SCHOELCHER (de l'intersection Morne-Bourg à Gerty ARCHIMEDE),
- Rond-point de BLONDE,
- Rue Gerty ARCHIMEDE,
- Rue BELAIR,
- Rue Victor HUGUES,
- Rue Marcel NITUSGAU,
- Rue René CASSIN.

Le stationnement sera interdit dans les Parkings mentionnés ci-dessous:

- Lycée des Droits de l'Homme
- Gare routière de Montebello
- Complexe sportif Gaël MONFILS
- École Mixte 3 Hyacinthe GERIAC de Pointe-à-Bacchus.

Pour assurer la sécurité des participants et des usagers, la route sera fermée à la circulation des automobilistes dès 15h.*

Le trajet de la Flamme :

Départ : Intersection RD33/Chemin de Morne-Bourg – Rue Victor SCHOELCHER – RD33 – Rue Gerty ARCHIMEDE – Rue BELAIR – Rue Victor HUGUES -Rond-point René CASSIN – Rue Marcel NITUSGAU.**Arrivée :** Palais des Sports Laura FLESSEL.

**[1] Voir plus bas "Arrêté réglementant la circulation et de stationnement à l'occasion du passage de la "Flamme Olympique" le samedi 15 juin 2024.*

Les Points Chauds :

Le samedi 15 juin 2024, dès 14h, venez nombreux vivre cet évènement historique, au cœur des différents points chauds dispersés tout au long du parcours :

- **Point de vue de Morne Bourg :** Animation par le groupe carnavalesque Atout Band...
- **Place de la Mairie :** Animations avec le groupe a Mass MBM et la Ville de Petit-Bourg (Stand photos souvenirs, animations et cadeaux à gagner...)
- **Place de l'Eglise Notre-Dame de Bon Port :** Animation Quadrille avec l'association Yon a Lot
- **Centre commercial de Bellevue :** FlashMob des élèves de l'école Mixte 3 Mauvice CHOVINO...
- **Rue du Stade :** Rassemblement des associations sportives de la Ville de Petit-Bourg



Petit Bourg

GUADELOUPE - 15/06/2024 - ÉTAPE 32

Les points chauds



A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE



Petit-Bourg

971

LA **GUADELOUPE** VOUS DONNE **RENDEZ-VOUS**
LE **15.06** POUR UN **RELAIS COLLECTIF D'ESCRIME**





Petit Bourg

GUADELOUPE - 15/06/2024 - ÉTAPE 32





RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

PARIS 2024



Arrêté réglementant la circulation et de stationnement à l'occasion du passage de la "Flamme Olympique" le samedi 15 juin 2024

[Arrêté Flamme Olympique](#)

Accueil de Loisirs de Juillet 2024

Dans le cadre de la politique publique « Petite enfance et jeunesse », le Maire, David NEBOR et son équipe municipale ont le plaisir de renouveler l'opération d'accueil de loisirs du mois de juillet.

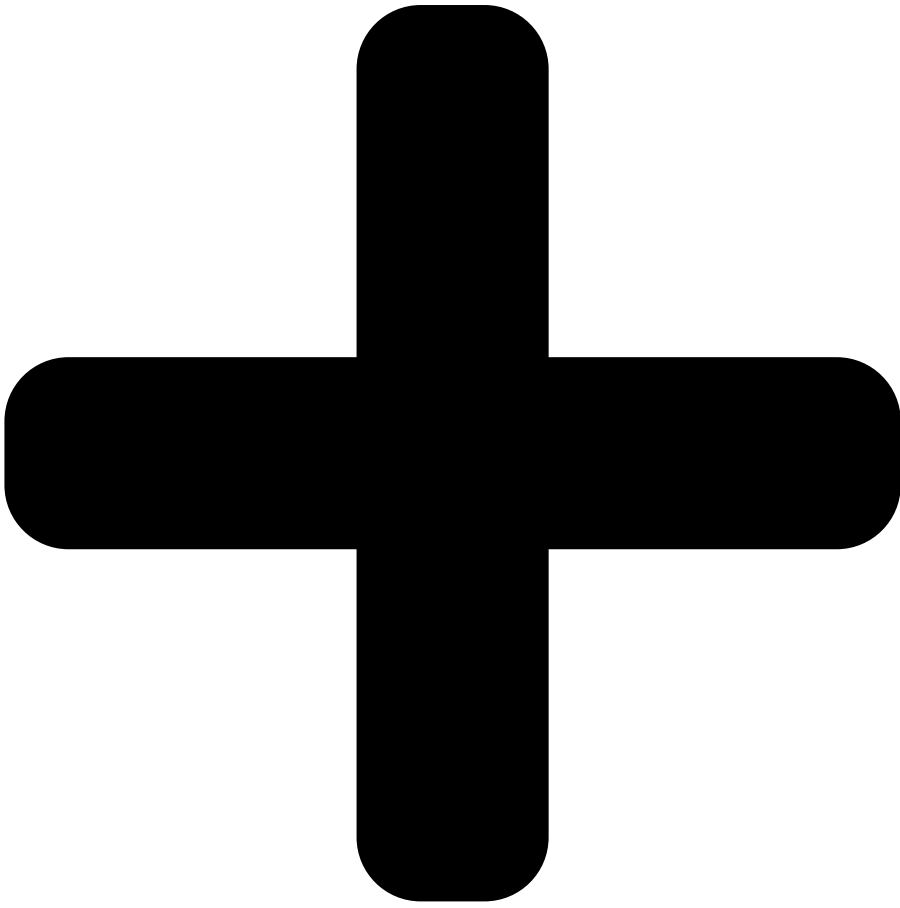
“En route pour les jeux olympiques avec la Ville de Petit-Bourg”

Du 8 juillet au 2 août 2024, les enfants seront accueillis par les équipes de la Ville afin de participer à un programme d'activités riche et varié, et à des temps d'apprentissage ludiques sur le thème “en route pour les jeux olympiques”. Au programme : journées thématiques, ateliers culinaires, activités artistiques, sportives, journées et balades découvertes et plus encore. Et grandes nouveautés cette année : le Carnaval unitaire avec les autres Accueil Loisirs de la ville, de l'initiation à la langue des signes et une activité “Top chef Ti moun Tibou”.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du jeudi 16 mai jusqu'au vendredi 21 juin 2024.

La marche à suivre :

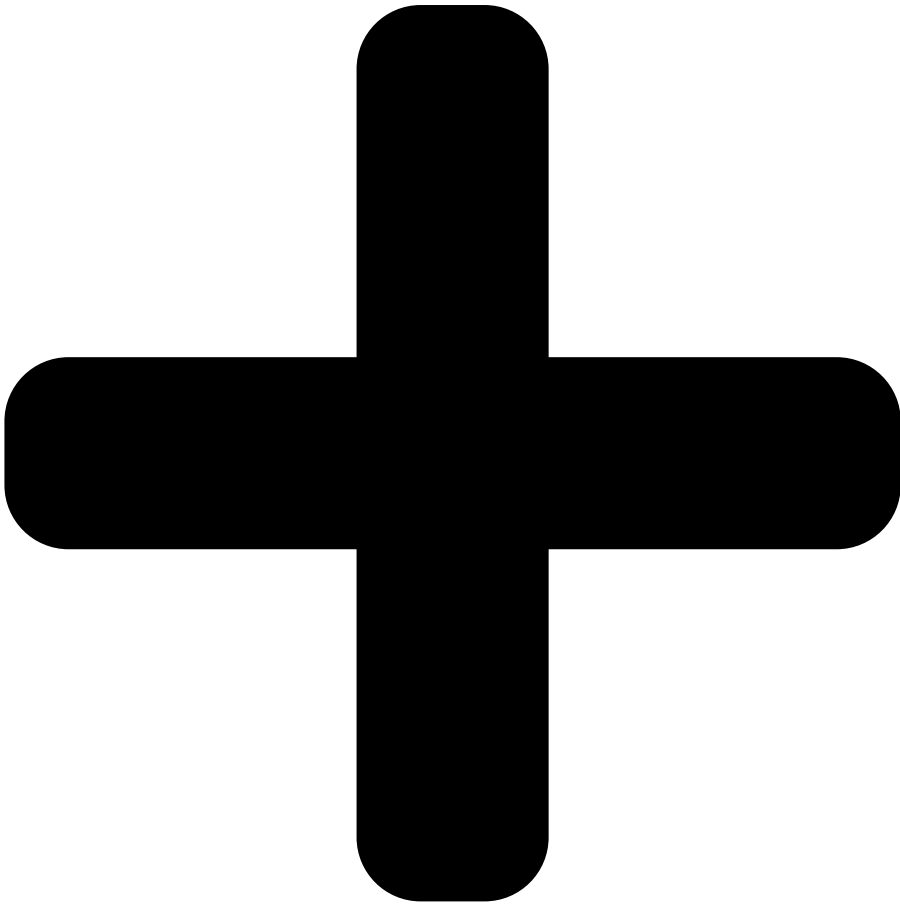
- 1. télécharger le kit d'inscription sur le site de la ville (voir plus bas)
- 2. Fournir les pièces justificatives demandées et le règlement intérieur signé
- 3. Dossier complet à déposer au Complexe Sportif Gaël MONFILS avant le vendredi 21 juin 2024. (Tout dossier incomplet ne sera pas traité)





KIT "DELEGATION TOU PITI" 3 à 5 ans

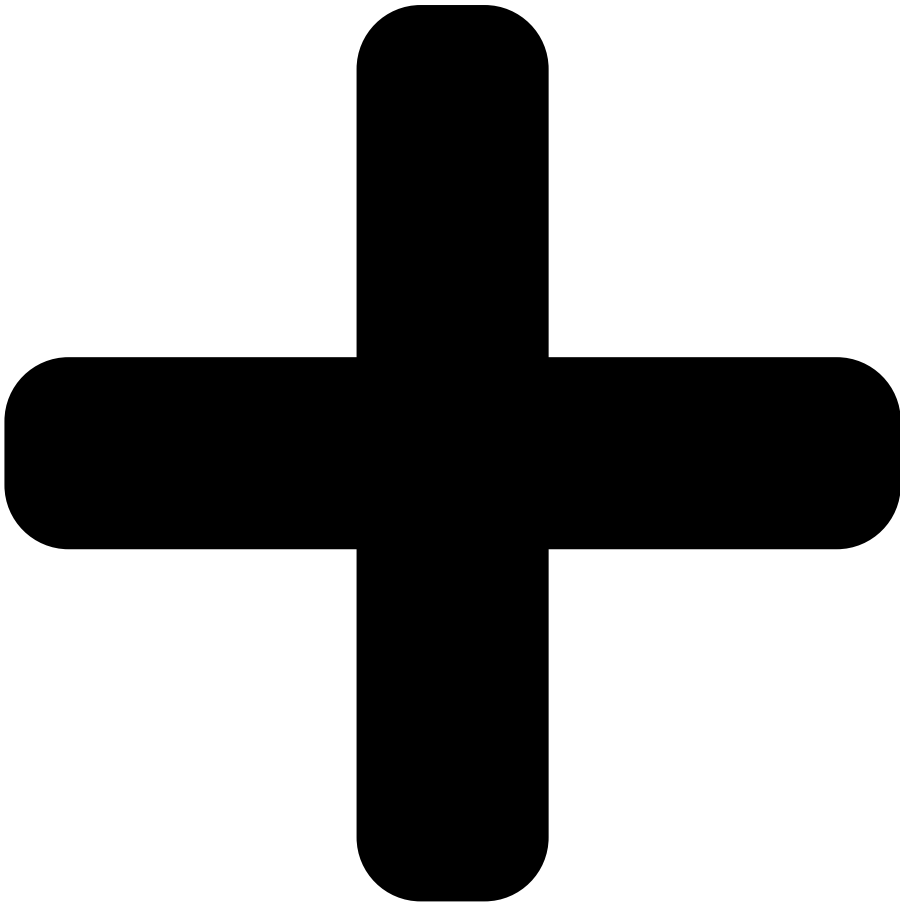






KIT "DELEGATION JUNIOR" 6 à 12 ans







KIT "DELEGATION ADO" 13 à 17 ans



En savoir plus :

Ce dispositif a été mis en place afin de favoriser l'épanouissement des enfants et leur offrir des temps de rencontre intergénérationnels, d'apprentissage ludiques et de loisirs.

Il s'agit aussi pour la municipalité, depuis 2011 d'encourager les pratiques sportives, culturelles et artistiques. Chaque année, ce sont près de 300 jeunes Petit-bourgeois qui participent.

Les tarifs:

Délégation Tou piti (Ecole Maternelle de Pointe-à-Bacchus)

- 250€ (tarifs résidents)
- 450€ (tarifs non résidents)

Délégation Junior (Ecole H. GERIAC Mixte 3 de Pointe-à-Bacchus)

- 280€ (tarifs résidents)
- 450€ (tarifs non résidents)

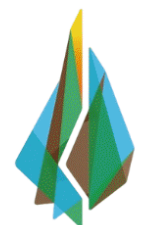
Délégation Ado (Complexe G. MONFILS Colin)

- 330€ (tarifs résidents)
- 450€ (tarifs non résidents)

ACCUEIL DE LOISIRS

DU 8 JUILLET
AU 2 AOÛT 2024

En route pour
les Jeux Olympiques ...



PETIT-BOURG

TERRE
2024
DE JEUX

LES ACTIVITÉS

Journées thématiques
Olympiades culturelles
Balades découvertes
Olympiades sportives
Activités artistiques

3-5
ANS

DÉLÉGATION TOU PITI

250€ (tarifs résidents)
450€ (tarifs non résidents)
Ecole Maternelle de Pointe-à-Bacchus

6-12
ANS

DÉLÉGATION JUNIOR

280€ (tarifs résidents)
450€ (tarifs non résidents)
Ecole H. GERIAC Mixte 3 de Pointe-à-Bacchus

13-17
ANS

DÉLÉGATION ADO

330€ (tarifs résidents)
450€ (tarifs non résidents)
Complexe G. MONFILS Colin

DE 3-17 ANS


**INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES**
DU 16 MAI AU 21 JUIN 2024
(places limitées)


0590 26 93 24 / 0590 69 64 10

Au complexe Sportif Gaël MONFILS - ZAC de Colin
Les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h
Les mercredi et vendredi, de 9h à 11h

A qui s'adresser ?

Direction de la Jeunesse

 0590 26 93 24

 0590 69 64 10



Complexe sportif Gaël MONFILS, Colin

97170 Petit-Bourg







Nouvelle étape dans les travaux de la Place de la Mairie

Dans le cadre des travaux de redynamisation du Centre Bourg et de réhabilitation des infrastructures de proximité dans les quartiers, la Ville de Petit-Bourg vous informe que les travaux de la place de la Mairie se poursuivent.

Dès le jeudi 2 mai 2024, les travaux seront lancés *sur les rues Volcy Bastard, Yacinthe Gériac et Hégesippe légitimus*

Dans le cadre du projet global de redynamisation du Centre-Bourg, il s'agira, ainsi, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de développer l'attractivité du territoire.

Pour rappel, le Maire, David NEBOR, mène une politique territoriale tournée vers le confortement du rôle fédérateur du centre-bourg et la valorisation de la façade littorale, à travers différents projets, favorisant : l'aménagement d'espaces publics agréables et conviviaux (promenade littorale, points de vue, esplanades...), ainsi que l'installation d'activités économiques.

A l'issue des travaux d'aménagement de la place de la Mairie, le site proposera 5 espaces différenciés et connectés :


- 1 îlot urbain,
- 1 square dédié à la restauration,
- une aire de jeu pour enfants,
- une palmeraie des Arts Urbains,
- et un parvis central pour accueillir des manifestations culturelles et sportives.

Le Maire, rappelle que durant ces travaux de possibles nuisances sonores sont à prévoir et même des perturbations de la circulation. Il demande à tout un chacun de faire preuve de patience et de civisme durant les différents chantiers menés par la Ville.

Petit-Bourg, une Terre d'avenir, une ville qui se réalise !

A qui s'adresser ?

Services techniques

 0590 67 69 81



97170 Petit-Bourg





Aménagement des horaires d'accueil du public

Compte tenu de la poursuite des travaux de démolition des enrobés aux abords de la Mairie, un aménagement des horaires de réception du public a été mis en place, **jusqu'au mercredi 31 juillet 2024.**

Du lundi au vendredi de 7h30 à 13h

Les sites concernés :

– La Mairie – La Maison France Services – La Direction de la Citoyenneté et de la Démocratie de Proximité



A qui s'adresser ?

Hôtel de Ville



0590 95 38 00



Rue Victor Schoelcher

97170 Petit-Bourg



Travaux de réhabilitation de la Maison de Quartier de Poirier

Le Maire de la Ville de Petit-Bourg, M. David NEBOR informe la population du démarrage des travaux de réhabilitation de la maison de quartier de la section Poirier, à partir du 29 avril jusqu'à la mi-décembre 2024.

Ces travaux visent à améliorer les installations et les espaces communs afin d'offrir à la communauté un lieu accueillant et fonctionnel.

Dans le cadre de ces travaux de possibles nuisances sonores et perturbations de la circulation sont à prévoir. Le Maire demande aux riverains de l'excuser pour la gêne occasionnée et aux automobilistes de faire preuve de prudence.

Présentation du projet d'équipement

OBJECTIFS DU PROJET

- Doter le territoire, et notamment les sections, d'équipements modernes répondant aux besoins actuels des habitants en matière d'activités récréatives, sportives, culturelles, ...
- Offrir à la population, et en particulier à la jeunesse, des équipements de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie ;
- Proposer un site à la jonction entre les quartiers, favorisant la mixité et la cohésion sociale entre la zone résidentielle nouvelle et l'ancien quartier ;

Une opération qui rassemble 3 projets :

- La réhabilitation de la maison de quartier de Poirier
- La création d'un terrain de 3 Pas
- L'aménagement des espaces extérieurs par la création d'un espace de stationnement d'environ 25/30 places et un aménagement paysager.

Consultez le dossier de présentation

[Dossier de présentation Réunion publique Poirier](#)



PETIT-BOURG



**ATTENTION
TRAVAUX**



TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAISON DE QUARTIER DE POIRIER

A PARTIR DU LUNDI 29 **AVRIL** 2024 -
RECEPTION PREVUE FIN **DECEMBRE** 2024



Ces travaux visent à améliorer les installations et les espaces communs afin d'offrir aux habitants un lieu accueillant et fonctionnel

**Dans le cadre de ces travaux
de possibles nuisances sonores
et perturbations de la circulation
sont à prévoir**

Le Maire demande aux riverains de l'excuser de la gêne occasionnée et aux automobilistes de faire preuve de prudence.

Services Techniques : 0590 69 67 81      www.ville-petitbourg.fr

A qui s'adresser ?

Services Techniques de la Ville de Petit-Bourg



0590 69 67 81



Fermeture du réseau télécom cuivre à Petit-Bourg en Janvier 2025

D'ici le 31 janvier 2025, Orange procèdera au démantèlement du réseau cuivre à Petit-Bourg. La Ville de Petit-Bourg fait partie du 1er lot de communes au niveau national à opérer ce grand chantier, et est la seule commune de Guadeloupe à être impactée cette année. L'arrêt du réseau cuivre affectera tous les abonnés. Tôt ou tard, la ligne téléphonique classique sera désactivée puis démontée. Il est donc crucial d'anticiper ce changement dès que possible pour éviter toute interruption des services internet, téléphonie, télévision.

Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux

enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, **Orange** (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement s'achève/est achevé sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Le réseau cuivre sera définitivement fermé à Petit-Bourg en Janvier 2025

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard le 31 janvier 2025 sur notre commune.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau[1], vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre[2] pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture[3].

Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard le 31 janvier 2025, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le 31 janvier 2025. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre[4]. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des

prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une plus grande pérennité.
- Et enfin, la fibre offre de meilleures performances énergétiques : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe[5].

[1] Si vous ne savez pas répondre à cette question, contactez votre opérateur de téléphone fixe et/ou internet

[2] Pour les locaux qui ne pourront être rendus éligibles à la fibre optique, des solutions alternatives performantes seront proposées par les opérateurs.

[3] En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes

[4] Ou autre solution alternative.

[5] Enquête Arcep, « Pour un numérique soutenable », édition 2022. Disponible [ici](#)

Bon à savoir

Petit-Bourg, est la 1ere commune de Guadeloupe à être concernée par cette première vague de démantèlement du réseau cuivre au niveau national. D'ici le 31 janvier 2025, la Ville

de Petit-Bourg aura totalement basculé vers la fibre optique, plus rapide et plus puissante.



Jours Heures Minutes Secondes

[FFTélécoms – plaquette fin du cuivre](#) de [Fédération Française des Télécoms](#)

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 11 Avril 2024

La Ville de Petit-Bourg a voté son budget primitif 2024 en équilibre avec l'ambition de faire de Petit-Bourg, une Terre d'avenir et une Ville qui se réalise !

Temps fort de la démocratie locale, les conseillers municipaux se sont réunis lors du 3ème Conseil Municipal de l'année. Mme Jocelyne BOURGUIGNON, élue déléguée aux Affaires Financières de la Ville a présenté la juste concordance des résultats du compte de gestion de l'année écoulée à celui du compte administratif de la Ville.

Les élus ont ensuite approuvé le budget primitif 2024 et statué sur plusieurs sujets liés à la participation de la Ville à différents évènements sportifs organisés par les associations du territoire tels que la course cycliste ZEB A PIK 971, la Course Relais « 0 MIL DEFI », ou encore la matinée d'animation intitulée « A PETIT-BOURG LA NATURE NOTRE PLUS BEAU TERRAIN DE JEU » qui aura lieu le 28 avril 2024.

Autre temps fort du Conseil Municipal, le Maire a présenté le rapport 2023 sur la situation en matière égalité Femmes/Hommes au sein de la collectivité. Grande cause nationale, la municipalité, en qualité d'employeuse, entend impulser un plan d'actions en faveur de l'égalité Femmes/Hommes.

Ce qu'il faut retenir du budget primitif de 2024...

Le budget présenté et adopté par les élus s'élève à 47 558 047,76 € dont 40 012 303,54€ en section de fonctionnement et 7 545 744, 22€, en section d'investissement.

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



communication@ville-petitbourg.fr











Appel à candidatures pour les encadrants AL Juillet 2024

Dans le cadre de la politique publique « Petite enfance et jeunesse » et dans la continuité des actions en matière d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes, le Maire, David NEBOR et son équipe municipale ont le plaisir de renouveler l'opération d'accueil de loisirs du mois de juillet.

L'Accueil de Loisirs de juillet

Ce dispositif a été mis en place afin de favoriser l'épanouissement des enfants et leur offrir des temps de rencontre intergénérationnels, d'apprentissage ludiques et de

loisirs. Il s'agit aussi pour la municipalité, depuis 2011 d'encourager les pratiques sportives, culturelles et artistiques. Chaque année, ce sont près de 300 enfants qui participent.

- Pour ce faire, la Ville lance dans un premier temps un appel à candidatures pour les encadrants **jusqu'au dimanche 21 avril 2024** : des directeurs et directeurs adjoints de centre, des animateurs titulaires et stagiaires, des maîtres-nageurs et des assistants sanitaires. *Les personnes intéressées sont invitées à compléter le formulaire téléchargeable en ligne et fournir les pièces justificatives demandées (Justificatif de résidence de moins de 3 mois, copie de la pièce d'identité et copie des diplômes*
- Dans un second temps, la municipalité procédera à l'ouverture des inscriptions des enfants ultérieurement. Les parents sont invités à rester à l'écoute des prochains communiqués.

La marche à suivre pour postuler :

1. télécharger le formulaire de candidature sur le site de la ville : [CLIQUEZ-ICI](#)
2. Fournir les pièces justificatives demandées
3. Envoyer par mail le dossier complet à : **recrutement@ville-petitbourg.fr avant le 21 avril 2024.**
(Tout dossier incomplet ne sera pas traité)

APPEL À CANDIDATURES
ENCADRANTS AL
JUILLET 2024

PETIT-BOURG
TERRE
2024
DE JEUX

- DES DIRECTEURS TITULAIRES ET STAGIAIRES
- DES ANIMATEURS TITULAIRES ET STAGIAIRES
- DES ASSISTANTS SANITAIRE
- DES MAÎTRES-NAGEURS

DÉPÔT DES CANDIDATURES
JUSQU'AU 21 AVRIL 2024

ACCUEIL DE LOISIRS
du 08 juillet au 02 Août 2024

Formulaire à télécharger sur le site de la Ville
et à envoyer par mail à : recrutement@ville-petitbourg.fr
avec les pièces justificatives demandées

0590 26 93 24 www.ville-petitbourg.fr

A qui s'adresser ?

Direction Jeunesse

0590 26 93 24

0590 69 65 74

Complexe Sportif Gaël MONFILS



ZAC de Colin

97170 Petit-Bourg



service.jeunesse@ville-petitbourg.fr

Mise en sûreté des biens et des personnes situés en zone de menace grave

Point d'étape sur la grande opération de mise en sûreté des biens et des personnes situés en zone de menace grave, à Petit-Bourg : La 1ere vague de déconstruction s'est opérée avec succès.

Huit mois après le lancement de la première vague de déconstruction des bâtis menacés par l'érosion des falaises littorales de Bel Air et de Bovis, David NEBOR, le Maire de la Ville a souhaité organisé un point d'étape avec les services de l'État représenté par M.TUBUL, Secrétaire général de la préfecture de la région Guadeloupe et l'Agence des 50 pas géométriques pour constater l'avancée du projet.

À ce stade des opérations, une trentaine de constructions a déjà été déconstruite. C'est une opération hors du commun en Guadeloupe et à l'échelle nationale qui a marqué un nouveau temps fort dans le projet global de mise en sûreté des habitants mené depuis près de 10 ans avec la Ville, les habitants, les services de l'Etat et les différents partenaires. Les périmètre sont sécurisés laissant place à re-végétalisation naturelle des espaces qui permettra de ralentir le phénomène d'érosion du littoral.

Pour rappel, les zones de Belair et Bovis sont les premières à bénéficier de cette opération d'envergure de mise en sécurité des personnes et des biens menacés par le risque d'effondrement de la falaise littorale.

[Cliquez ici pour regarder la vidéo!](#)

[Cliquez ici pour lire l'article de France-Antilles Guadeloupe!](#)





A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



communication@ville-petitbourg.fr

Retour sur la matinée de nettoyage à Nesty avec Clean My Island

Ensemble faisons de Petit-Bourg, une ville verte sans déchets !!!

Merci aux bénévoles, aux citoyens solidaires, aux agents du service propreté de la Ville, aux élus municipaux et aux partenaires mobilisés sur cette belle opération de nettoyage de la forêt de Nesty.

Une opération suivie par Mme Ketty Dardol élue déléguée à la propreté de la Ville.

Avec **Cleanmyisland**, **La déchetterie de Jarry** et la **Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre**











Timaten Timoun Tibou

Les Ti maten Ti moun Tibou sont de retour pour une 7^{ème} édition dès le 20 avril 2024.

Ouverture de la campagne d'inscription

Maire de la Ville de Petit-Bourg, David NÉBOR et son conseil municipal informent la population de la 7^{ème} édition de l'opération "Ti maten ti moun Tibou" pour les enfants âgés de 3 à 5 ans, qui se déroulera tous les samedis du 20 avril au

1er juin 2024.

Au programme : Judo, Baby Gym, Danse, Eveil Ka, Vélo, Yoga, Football, Escrime, Tennis, Langue des signes et plus encore.

La campagne d'inscription est ouverte à partir du mardi 02 avril 2024.

[Cliquez ici](#) pour télécharger les bulletins et déposer au service Jeunesse à Colin. (complexe sportif Gaël MONFILS)

Pour toute information, contacter le service jeunesse:

- au 0590 69 63 24 ou au 0590 26 93 24
- par mail: service.jeunesse@ville-petitbourg.fr



Pour
3 à 5 ans

Ti Maten Ti Moun Tibou

Tous les samedis
Du 20 Avril
au 1er Juin
2024

Gratuit

Inscriptions :
Retrait du bulletin en
ligne ou sur place
à partir du 2 Avril



Inscriptions et dépôt des
dossiers au service jeunesse :

0590 26 93 24
0590 69 63 24

ACTIVITÉS :

- Vélo
- Football
- Tennis
- Judo
- Baby Gym
- Eveil Ka
- Escrime
- Danse
- Langue des signes
- Et bien d'autres

www.ville-petitbourg.fr



A qui s'adresser ?

Service Jeunesse



0590 69 63 24



0590 26 93 24

Complexe sportif Gaël MONFILS



ZAC de Colin

97170 Petit-Bourg



service.jeunesse@ville-petitbourg.f

Homage à Mme Maryse CONDE



C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le décès de la grande écrivaine guadeloupéenne Maryse CONDÉ qui avait fait de Petit-Bourg, sa résidence principale pendant plusieurs années comme ce fut le cas de nombreux pointois à la recherche d'un beau cadre de vie.

La Guadeloupe perd une femme engagée, talentueuse, brillante,

audacieuse, dont la plume a marqué les esprits, traversé le temps et les continents d'Europe, d'Amérique et d'Afrique. Cependant, la Guadeloupe restera toujours l'essence même de qui elle est; car comme elle le disait " Je crois que je ne serai jamais rien d'autre qu'une Guadeloupéenne."

Auteure de plus d'une soixantaine de livres traitant des identités noires, de l'esclavage, du colonialisme et de l'Afrique, elle laisse derrière elle un héritage littéraire riche. Gagnante entre autre du prix Nobel "alternatif" de la Nouvelle Académie de Littérature en 2018 , le jury avait salué sa description des "ravages du colonialisme" et du "chaos du post-colonialisme". Son talent brillait à l'international. La Région Guadeloupe avait également pris l'initiative en 2023 de consacrer son année culturelle à l'œuvre de Maryse Condé.

La municipalité au travers des animations de la bibliothèque ne cessera jamais de mettre en avant ses œuvres et également celles des écrivains(es) guadeloupéens(nes) qui ont marqué notre histoire.

Voix reconnue de la littérature francophone, je ne peux que saluer son parcours et son œuvre qui auront mis en lumière la Guadeloupe et notre histoire. Merci de nous laisser un héritage qui se répandra au delà des âges.

Le Conseil Municipal se joint à moi afin d'adresser à la famille et aux proches de Maryse CONDÉ, nos plus sincères condoléances.

David NEBOR

Maire de la Ville de Petit-Bourg

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SHOELCHER

97170 Petit-Bourg

Plan de lutte contre les sargasses

Le mois-ci, avec l'appui du Conseil Départemental de La Guadeloupe, la plateforme de collecte de sargasses à Arnouville a été créée afin de récupérer les algues sargasses en mer. A terme l'objectif est de positionner les barrages déviants de manière à rediriger les sargasses vers des sites de collecte accessibles. Ensuite, les sargasses seront évacuées vers les sites d'épandage agréés par la Préfecture.

Ce mois-ci, avec l'appui du Conseil Départemental de La Guadeloupe, la plateforme de collecte de sargasses à Arnouville a été créée afin de récupérer les algues sargasses en mer. A terme l'objectif est de positionner les barrages déviants de manière à rediriger les sargasses vers des sites de collecte accessibles. Ensuite, les sargasses seront évacuées vers les sites d'épandage agréés par la Préfecture.

A ce stade des opérations, la Ville de Petit-Bourg dispose de 3 points de collecte : Vinaigrerie, Arnouville et la Plage de Viard. En déplacement sur le territoire, Jean-François

MONIOTTE, Sous-préfet de Pointe-A-Pitre a d'ailleurs tenu à découvrir l'avancée des travaux et a renouvelé l'engagement des services de l'Etat aux côtés de la Ville.

Pour le Maire, David NEBOR, c'est un point d'étape important. Il rappelle que la municipalité reste mobilisée plus que jamais face à la problématique des échouements de sargasses. Il en va de la sécurité de la population et de la protection de notre littoral.

Pour rappel, ce vaste plan de lutte contre les sargasses, est la première expérimentation d'envergure menée en Guadeloupe : Près de 12km de barrages vont protéger le littoral d'Arnouville à Roujol. L'État, la Région, le Département nous accompagnent dans cette démarche afin que la Ville de Petit-Bourg devienne le modèle à développer sur d'autres territoires.

2024 : Petit-Bourg, une terre d'avenir, une ville qui se réalise !

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SHOELCHER

97170 Petit-Bourg



communication@ville-petitbourg.fr



Cérémonie de bienvenue aux nouveau-nés

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée de votre nouveau né ! Le Maire David NEBOR et son Conseil Municipal vous en félicitent et souhaitent vous accompagner durant votre parcours de jeunes parents !

La Ville de Petit-Bourg met à l'honneur les nouveau-nés et leurs parents

Dans le cadre de sa Politique Petite Enfance, le Maire David NEBOR et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la Cérémonie annuelle de Bienvenue des nouveau-nés. Pour cette 6ème édition, sur le thème des "Jeux Olympiques", vos petits olympiens seront accueillis **le Samedi 23 Mars 2024 de 9h00 à 11h00, au Palais des sports Laura Flessel.**

Comment participer ?

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions, vous êtes priés de bien vouloir vous **inscrire avant le Mercredi 19 Mars 2024** :

- via le formulaire en ligne : <https://bit.ly/3TzadWl>
- sur place au service jeunesse situé au complexe Gaël Monfils
- par mail à service.jeunesse@ville-petitbourg.fr

Ce sera pour vous l'occasion de rencontrer des professionnels de la Petite Enfance et de partager un moment convivial. Des

cadeaux et des surprises vous attendent !

Petit-Bourg, Terre de jeux 2024, une terre d'avenir, une ville qui se réalise !

A qui s'adresser ?

Service jeunesse de la Ville



0590 269 324



Complexe Sportif Gael Monfils

97170 Petit-Bourg



service.jeunesse@ville-petitbourg.fr

INVITATION

Votre enfant est né(e) entre
le 1^{er} janvier et le 31
décembre 2023

participez à la Cérémonie
de remise de cadeaux de bienvenue
aux nouveau-nés 2024

le Samedi 23 mars 2024
de 9h à 11h

Inscriptions obligatoires jusqu'au mercredi 20 mars 2024 sur le site de la Ville, ou par mail à service.jeunesse@ville-petitbourg.fr ou sur place au service jeunesse situé au Complexe Sportif Gaël Monfils.
Pièces à fournir : une copie de l'acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

0590 696 324 / 0590 269 324
www.ville-petitbourg.fr

Yabise série 2024 : le Festival Cri de femmes revient à Petit-Bourg

Le Festival « Cri de femmes » est de retour à Petit-Bourg. Du 14 au 31 mars 2024, la Galerie Emergenc'Art située au Jardin de Valombreuse accueillera 5 expositions, 1 vente privée d'art, 1 concert et 3 masterclasses nocturnes.

Le Festival Cri de Femmes

Cri de Femmes (Grito de Mujer, Women's Scream) est le résultat d'un mouvement de femmes poètes mobilisées à travers le monde qui célèbre les femmes et lutte contre les violences de genre, à travers la poésie et les arts. Il s'agit que chacun.e s'engage à travers son art mais encore de discuter des problématiques qui les affectent. Il s'agit de conscientiser tous les publics et de les impliquer, à travers l'art ou des rendez-vous de réflexion, dans une conscientisation populaire – au sens de large, sociétale – des violences de genre et des accomplissements des femmes dans nos sociétés.

En Guadeloupe, le festival porté depuis 2012 par Stéphanie 'Nèfta' Melyon-Reinette entend célébrer les femmes, s'en faire les porte-voix, mettre en relief leurs souffrances, mais surtout leurs accomplissements et leurs œuvres.

Les temps forts de l'édition 2024

Jusqu'à la fin du mois, différentes rencontres sont prévues en ce sens et pour aller encore plus loin à la Galerie

Emergenc'Art de Petit-Bourg.

- Jeudi 14 mars 2024, à 18h30 : vernissage de l'exposition
- 5 expositions
- 3 masterclasses nocturnes
- 1 concert
- 1 vente privée d'art

GRAVIDES : Le thème de l'édition 2024

En 2024, le festival ne perdra pas de vue ses réflexions écoféministes, qui emprunte leur matière tant à l'écologie (environnement) qu'aux vécus des femmes (au-delà des considérations biologisantes, essentialisantes).

Pour cette 13ème édition, après des années de rencontres, d'échanges, de monstrations, de représentations, dédiés aux femmes, contre les violences qui leur sont faites et pour valoriser leurs accomplissements, nos accomplissements, l'invitation faite à tou.te.s artistes et porteuse/rs de projets est celle de l'engagement vers une émancipation et des résistances, à travers un terme profondément genré: GRAVIDES.

[Téléchargez le dossier de presse](#)

YABISI SERIES
Cri de Femmes

gravides



Maison Victoire, PàP
Confluence Art Studio, PàP
Galerie Emergenc'Art, Petit-Bourg

5 EXPOSITIONS
1 VENTE AUX ENCHÈRES
1 CONCERT
3 MASTERCLASSES
NOCTURNES



A qui s'adresser ?

Galerie Emergen'c Art



0690 55 65 45



0690 47 05 66



Jardin de VALOMBREUSE

Chaemin de Grande Savane

97170 Petit-Bourg



neftapoetry@live.fr



[Billeterie](#)

YABISI SERIES

Cri de Femmes

EXPOSITION COLLECTIVE

gravides



Anaïs C.
Aurélie-Victoire Célanie
Bianca Bouzigues for House of B
Cécilia Kiavué
CéDo
Chantaléa Commin
Daniel Dabriou
Hélène Dabriou
Hope Mokded (Tunisie)
Ijeoma (Nigeria)
Jean-Marc Louis
Kitsimi
Ludgi Roland
Nèfta
Stéphane Alunno

14-31 mars 2024
Galerie Emergenc'Art
Petit-Bourg
(Entrée Jardin de Valombreuse)



Cri de femme

YABISI SERIES

AURÉLIE-VICTOIRE
CELANIE

"Motifs Humains"

**15 - 31
MARS
2024**

VERNISSAGE

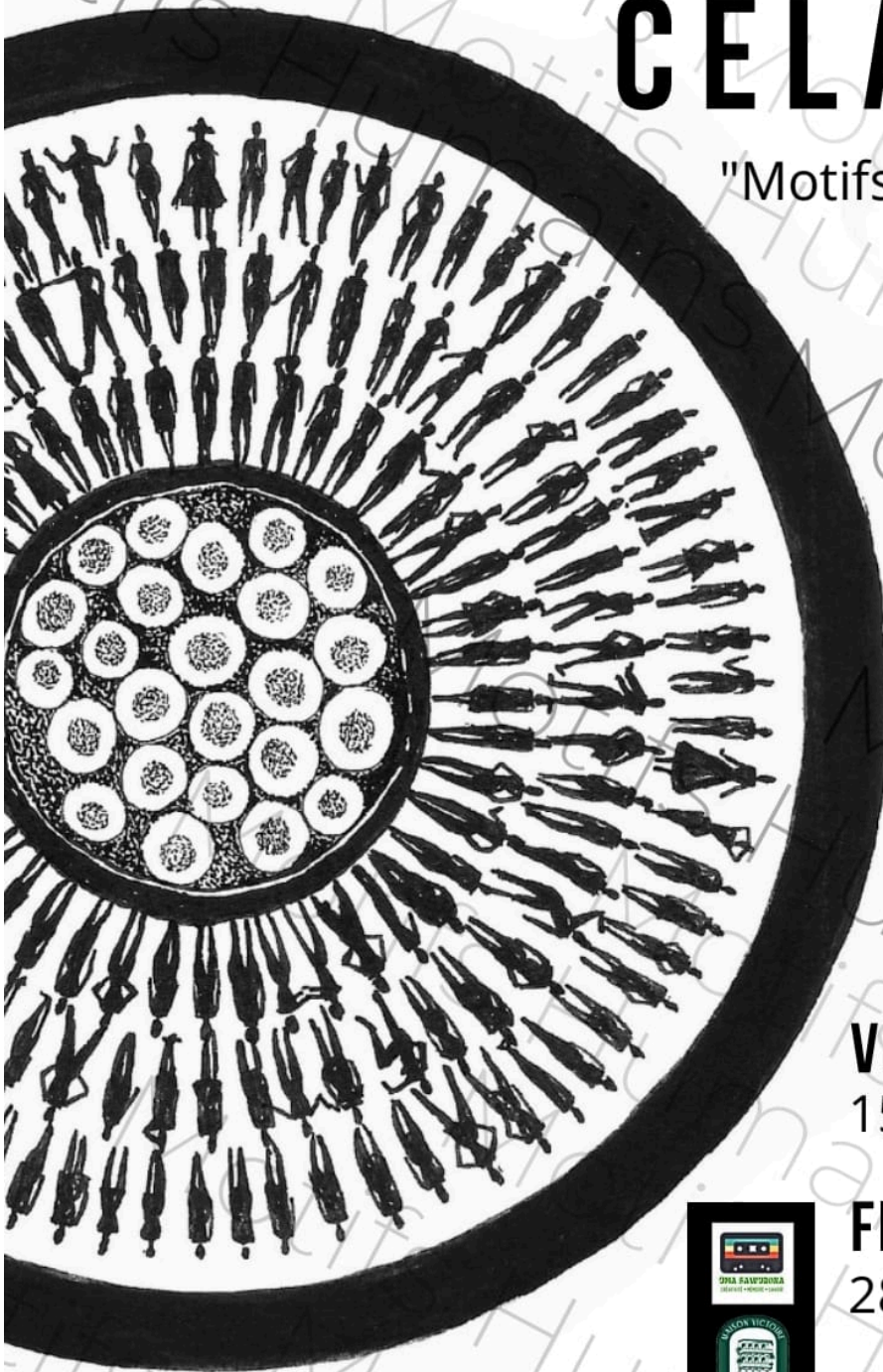
15 Mars - 19h

FINISSAGE

28 Mars - 19h

Maison Victoire

24 Rue Barbès
Pointe-à-pitre



L'association YÉ MANMAN YÉ & YABISI SERIES & EMERGENC'ART
vous proposent

g

gravides

TIMOUN VERNISSAGE

Sensibiliser nos enfants à l'art contemporain & aux questions sociétales

Visite commentée
Atelier & Goûter

Sam 23 mars 2024
14h30

Galerie Emergenc'Art
Petit-Bourg

RÉSAS/ SCAN QR code

La réservation se fait directement
avec YÉ MANMAN YÉ ICI !



YABISI SERIES
Cri de Femmes

gravides

13-31 mars 2024



5 EXPOSITIONS
1 CONCERT
3 MASTERCLASSES
NOCTURNES



YABISI SERIES
Cri de Femmes

DOUDOU

Anaïs C.
Cécilia Kiavué
Chantaléa Commin
Jean-Marc Louis
Kitsimi

13-31 mars 2024
Association ILE YA
Rue Raspail, PàP

*Ouverture Tous publics
uniquement les
15, 20 et 21 mars, 16h00-18h00*





15-31 MARS 2024
Confluence Art Studio

26 rue Sadi Carnot • Pointe-à-Pitre

Vernissage 15 mars 19h00 • Finissage: 28 mars 19h00

Ori de Femmes

YABISI SERIES

Solo Show

Inside-OUT

Exposition photographique rétrospective
Daniel Dabriou

Galerie Emergenc'Art

Galerie d'art, Jardin de Valombreuse
Petit-Bourg
(Jardin de Valombreuse)

VERNISSAGE
jeudi 14 mars 2024



Opération de nettoyage écocitoyenne

Grande Opération de nettoyage écocitoyenne à Petit-Bourg!

A l'occasion de la journée mondiale du recyclage, la ville de Petit-Bourg t'invite à participer à la prochaine opération de nettoyage écocitoyenne organisée avec [Clean my Island](#) et la Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre le **samedi 16 mars 2024 à partir de 8h30 à Nesty (section Pérou).**

Venez nous aider à nettoyer et à préserver notre littoral à l'occasion de la Journée Mondiale du Recyclage.

[Téléchargez le communiqué de presse](#)

A qui s'adresser ?

Clean My Island



[0690 29 54 03](tel:0690295403)



cleanmyisland@gmail.com



www.cleanmyisland.fr

Renseignements
+590 690 29 54 03

Cleanmyisland@gmail.com



organisent



LA DÉCHETTERIE
DE JARRY

Samedi 16 Mars
8H30



PETIT-BOURG

NETTOYAGE CHEMIN DE NESTY

Venez nous aider à nettoyer et à préserver notre littoral à l'occasion de la JOURNÉE MONDIALE DU RECYCLAGE

SENSIBILISATION AUX GESTES DE TRI
PETIT DEJEUNER OFFERT

Plus d'informations en DM



sgse





Inscription scolaire

2024-2025

[Fiche d'inscription rentrée 2024](#)

La ville de Petit-Bourg vous informe que les inscriptions

scolaires pour l'année 2024-2025 ont débuté et se feront jusqu'au 17 mai.

Veuillez consulter le flyer pour découvrir la période d'inscription qui vous concerne.

Que ce soit pour la maternelle ou l'élémentaire, assurez-vous que vos tout-petits soient prêts pour leur rentrée en septembre 2024.

Pour télécharger le dossier d'inscription, [cliquez ici](#).

Pour télécharger le dossier de demande de dérogation hors commune, [cliquez ici](#).

A qui s'adresser ?

Service des affaires scolaires



0590 95 38 52

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024 - 2025

Les inscriptions scolaires
(maternelle et élémentaire)
pour la rentrée scolaire
de Septembre 2024



Du 17 au 31 janvier 2024

→ Gripière - Daubin - Arnouville - Bois de Rose - Vince Versailles - Lézarde - Prise d'Eau - Vernou - Fontarbie Poirier - Meynard - Tabanon - Colin - Lamothe - Belair desrozières - Barbotteau - Papin - L'Orée du parc Poirier - Meynard - Cocoyer - Panga - Colin *(versant terrain de tennis, super U).*

Du 1^{er} au 16 février 2024

→ Carrère - Montebello - Juston - Viard - Bergette Bois Sergent - Roujol

Du 21 février au 15 mars 2024

→ Bourg - Pointe-à-Bacchus - Dubos - Grande-Savane Blonde - Bellevue - Bovis - Cabout - Morne-Bourg Cafetière - Tambour - Pérou - Maya - Duquerry

Du 25 mars au 12 avril 2024

→ Demandes de dérogation commune et hors commune

Du 17 au 30 avril 2024

→ Enfants nés en 2022

Du 02 au 17 mai 2024

→ Enfants passant au CP déjà inscrits dans la commune.

Le dossier d'inscription est à retirer sur le site de la ville de Petit-Bourg

 www.ville-petitbourg.fr



PETIT-BOURG

Travaux Stade Municipal Jean NAFFER

Comme vous le savez, des travaux de modernisation sont

actuellement en cours au stade municipal. Ces travaux incluent la création d'un terrain de football synthétique et la réfection de la piste d'athlétisme.



Au mois jusqu'à la mi-février, veuillez noter qu'il pourrait y avoir des nuisances sonores et vibratoires, principalement dues aux opérations de compactage.

Le Maire, David NEBOR vous remercie par avance pour votre compréhension et votre patience. 🙏🏻

A qui s'adresser ?

Service Urbanisme



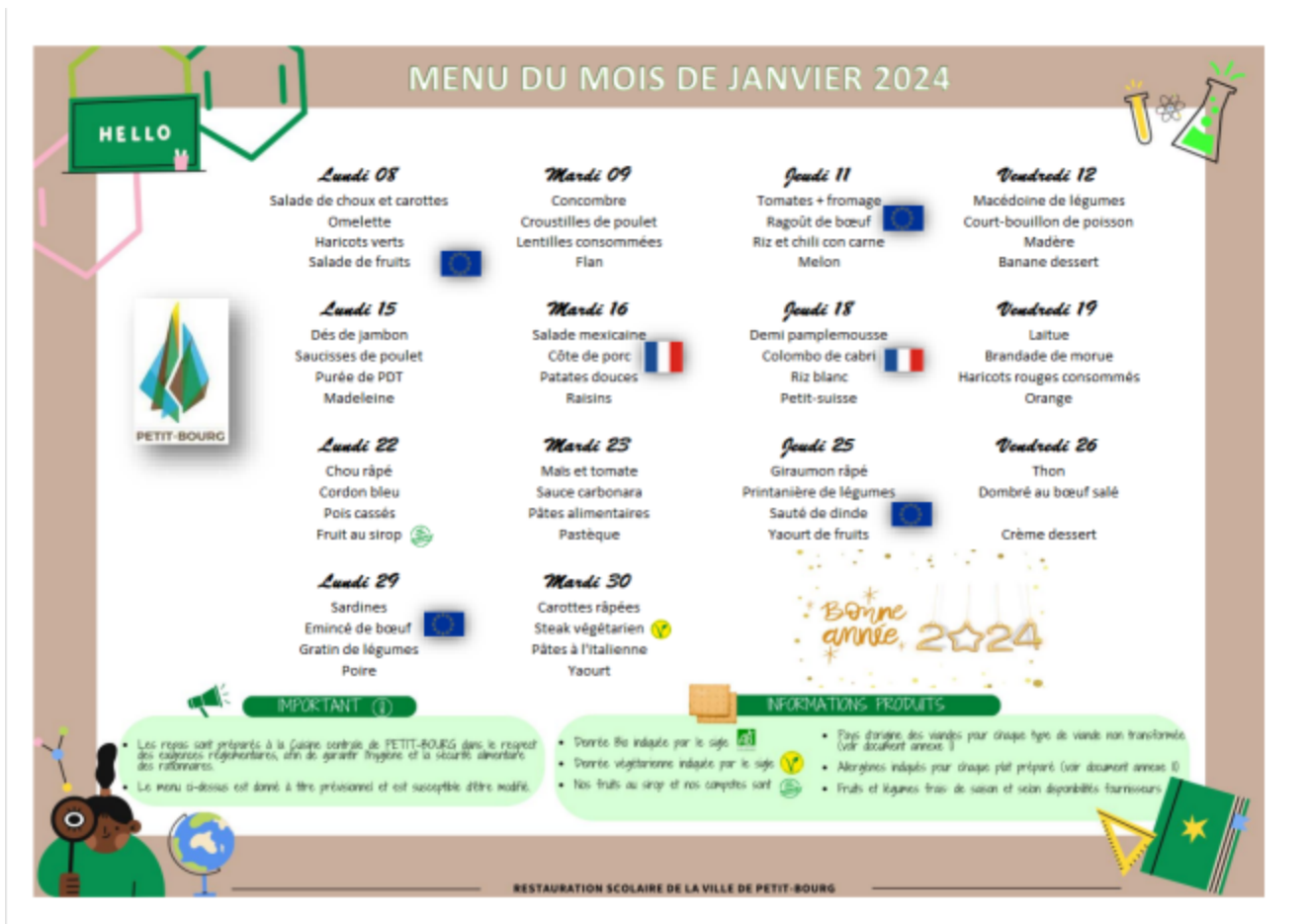
0590 69 60 88







Menu de la cantine pour le mois de Janvier 2024



Le Maire vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2024

Chers Petit-Bourgeois,

Chers amis

Cette année, après deux ans de mandature, c'est au cœur du parc national que j'ai choisi vous adresser mes vœux pour l'année 2024.

Je vous souhaite à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de santé, de réussite et d'épanouissement dans vos projets personnels et professionnels.

Petit-Bourg, Une ville verte, c'est l'ambition d'un territoire tourné vers la nature

C'est la volonté d'un territoire sûr et propre que nous devons protéger et sauvegarder

Comme je l'avais annoncé en 2023, j'ai décidé de mettre un point d'honneur dans la lutte contre les dépôts sauvages de déchets. Tant que je serai Maire, Je ne cesserai pas de faire la chasse aux pollueurs et aux actes anti-citoyens.

Mon ambition pour l'année 2024 est de faire de la Ville de Petit-Bourg avec vous toutes et vous tous, une terre de jeux 2024, une terre d'avenir, et une ville qui se réalise..

Cérémonie de présentation des vœux à la population

Accédez à l'invitation officielle de l'évènement :

[CLIQUEZ ICI](#)



Conseil Municipal du 21 décembre 2023

Compte rendu du Conseil municipal du jeudi 21 décembre 2023.

9EME CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNÉE 2023 DE LA VILLE DE PETIT-BOURG

- **Jeunesse** : Renouvellement de l'agrément relatif à l'accueil de jeunes en service civique et approbation du plan de financement relatif à la construction d'un espace jeunesse à pointe à Bacchus
- **Petite-Enfance** : Approbation du plan de financement relatif à la construction de la maison de la parentalité
- **Travaux de réhabilitation**: Délibération de garantie d'emprunt relative à la réhabilitation de 120 logements de la résidence Bel -Air Desrozières et de 195 logements de la résidence les ALOES à Petit-Bourg
- **Associations** : Partenariat entre la ville de Petit-Bourg et l'association « TANBOU RANDO »
- **Equipements** : acquisition de luminaires pour relamping par le dispositif des certificats d'économies d'énergies
- **Développement économique**: Avis favorable du Conseil Municipal sur la demande de dérogation du territoire de Petit-Bourg au titre de l'année 2024 et ouverture de crédits pour la section d'investissement

<https://www.youtube.com/watch?v=IxZFwlSnmnY>



PETIT-BOURG

9^{EME} CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNÉE 2023 DE LA VILLE DE PETIT-BOURG

Jeudi 21 décembre 2023

- **Jeunesse** : Renouvellement de l'agrément relatif à l'accueil de jeunes en service civique et approbation du plan de financement relatif à la construction d'un espace jeunesse à pointe à Bacchus
- **Petite-Enfance** : Approbation du plan de financement relatif à la construction de la maison de la parentalité
- **Travaux de réhabilitation**: Délibération de garantie d'emprunt relative à la réhabilitation de 120 logements de la résidence Bel -Air Desrozières et de 195 logements de la résidence les ALOES à Petit-Bourg
- **Associations** : Partenariat entre la ville de Petit-Bourg et l'association « TANBOU RANDO »
- **Equipements** : acquisition de luminaires pour relamping par le dispositif des certificats d'économies d'énergies
- **Développement économique**: Avis favorable du Conseil Municipal sur la demande de dérogation au repos dominical pour les commerces de détail du territoire de Petit-Bourg au titre de l'année 2024 et ouverture de crédits pour la section d'investissement



www.ville-petitbourg.fr



A qui s'adresser ?

Hôtel de Ville



0590 95 38 00

Adresse



Rue Schoelcher

97170 Petit-Bourg



contact@ville-petitbourg.fr

Hommage à Lorna LINCO-EZELIN et à Joël THOLLE

Pour soutenir les familles endeuillées et dire NON à la violence, la municipalité a organisé ce samedi 23 décembre 2023, à 9h00, au départ de la Gare routière de Montebello, une marche silencieuse afin de rendre hommage à Lorna LINCO-EZELIN et à Joël THOLLE, deux jeunes sportifs décédés tragiquement.

Près de 1 000 personnes étaient présentes pour dire PLUS JAMAIS ÇA... dont les députés Élie CALIFER et Max MATHIASIN, le Président du Département Guy LOSBAR, Jean BARDAIL, le Maire de la commune de Morne A L'eau, ou encore Justine BENIN. Les clubs sportifs de Judo et de Jujitsu étaient présents ainsi que les camarades de Lorna et de Joël entourés de toute une jeunesse touchée de loin ou de près par cette tragédie.

David NEBOR , le Maire de la Ville remercie tous les participants qui ont répondu à l'appel solidaire de la Ville. Il remercie aussi les familles et amis proches qui ont pu se déplacer dans ces moments difficiles. Il salue les partenaires institutionnels ainsi que le travail des équipes municipales et des bénévoles qui a contribué au bon déroulement de la manifestation.

La Guadeloupe sait être solidaire, la Ville de Petit-Bourg sait se mobiliser pour sa jeunesse et ses habitants !!!
Profitons de ces fêtes de fin d'année pour entourer encore plus nos proches et partager des moments chaleureux tous ensemble.

A qui s'adresser ?

Mairie



0590 95 38 00



0590 25 87 39



Rue Schoelcher

97170 Petit-Bourg



contact.ville@ville-petitbourg.fr



petit-bourg.synapseweb.fr







Aide à l'insertion : la Ville lance le dispositif "Permis

pour l'emploi"

Dans le cadre de sa politique d'aide à l'Emploi et à l'Insertion, la Ville de Petit-Bourg lance le dispositif « PERMIS POUR L'EMPLOI » pour les 18/50 ans.

Un nouveau tremplin vers l'emploi

Soucieux de lever les freins à l'emploi, il s'agit pour le Maire David NEBOR de répondre à une demande croissante des usagers accompagnés par la Maison de l'Insertion et de la Cohésion Social (MICS) de Petit-Bourg et plus largement à celle des Petit-bourgeois en recherche d'emploi en leur permettant d'obtenir un réel sésame vers le monde du travail : le permis de conduire.

En effet, levier économique, d'insertion, de mobilité, **le permis de conduire est souvent jugé indispensable par les employeurs**. Ainsi, en partenariat avec les auto-écoles du territoire, la municipalité s'engage à financer les coûts du permis de conduire (cat. B) des bénéficiaires à hauteur de 30 heures de conduite ainsi que les frais de présentation aux examens.

« Optimiser vos chances, Faciliter vos déplacements et Réussir votre recherche d'emploi », tels sont les objectifs de ce dispositif inédit sur le territoire communal.

Téléchargez le dossier de candidature : ["cliquez ici"](#)

A qui s'adresser ?

Maison de l'insertion et de la cohésion sociale



0590 69 66 89



0690 95 06 97



Rue Schoelcher

97170 Petit-Bourg



<https://www.emploi-ville-petitbourg.fr>



L'aide à l'emploi avec la Ville de Petit-Bourg, c'est ...

L'aide à l'emploi et à l'insertion à Petit-Bourg, c'est : l'inauguration de la Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale, des opérations « Job dating » avec les entreprises du

territoire, le renouvellement chaque année du dispositif « service civique », un dispositif « insertion+ » en partenariat avec l'association jeunesse outremer, le lancement de la plateforme web "Emploi-Insertion" Ville de Petit-Bourg (www.emploi-ville-petitbourg.fr), le Village de l'emploi et bien d'autres...

